



Conseil économique et social

Distr. limitée
16 juin 2008
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Quarante-huitième session

9 juin-3 juillet 2008

Point 8 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-huitième session

Projet de rapport

Rapporteuse : M^{me} Stefania **Rosini** (Italie)

Additif

Questions relatives au programme : évaluation

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-cinquième session concernant l'évaluation approfondie du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

1. À sa 3^e séance, le 10 juin 2008, le Comité du programme et de la coordination a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) sur l'examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité à sa quarante-cinquième session concernant l'évaluation approfondie du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (E/AC.51/2008/3).
2. Le Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne a présenté le rapport et le Directeur adjoint du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a répondu aux questions posées dans le cadre de l'examen de ce rapport.



Débat

3. Plusieurs délégations ont remercié le BSCI d'avoir procédé à un examen global portant sur l'application des recommandations issues de l'évaluation approfondie d'ONU-Habitat. Bon nombre d'entre elles ont exprimé leur accord avec les conclusions qui figurent dans l'examen triennal.

4. Plusieurs délégations ont félicité ONU-Habitat pour l'efficacité avec laquelle il a appliqué les recommandations du BCSI, ce qui lui a permis d'accroître la coordination avec ses partenaires et de faire un meilleur usage de ressources limitées. Les travaux d'ONU-Habitat ont également joué un rôle important qui a permis de faire mieux connaître les questions de l'assainissement des taudis et les établissements humains et de mobiliser davantage les parties prenantes à leur propos. Certaines délégations ont estimé qu'ONU-Habitat devait consolider ses acquis et continuer de progresser sur le plan de l'application des recommandations. Plusieurs d'entre elles se sont interrogées sur les conséquences que cela aurait pour ONU-Habitat. Le représentant d'ONU-Habitat a déclaré que la réforme était un processus permanent et que l'organisation continuait de faire fond sur ses réalisations.

Conclusions et recommandations

5. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité à sa quarante-cinquième session concernant l'évaluation approfondie du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

6. Le Comité a félicité ONU-Habitat d'avoir appliqué les recommandations formulées par le BSCI et déployé des efforts en vue d'améliorer globalement l'efficacité du programme.

7. Le Comité a également félicité ONU-Habitat d'avoir aligné ses activités sur l'Organisation des Nations Unies dans tous les domaines pertinents.
